

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER ALPHA EARNINGS - Part F (ISIN : FR0013407400)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

ECHIQUIER ALPHA EARNINGS a pour objectif de délivrer une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice de référence, €STER capitalisé + 1,60% sur la durée de placement recommandée, au travers d'un portefeuille d'actions européennes dont le risque de marché est significativement couvert. L'objectif de volatilité du fonds est de 5% annualisé.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds met en œuvre une stratégie d'investissement combinant des investissements en actions et une couverture du risque actions notamment au travers l'utilisation d'instruments dérivés.

L'exposition nette du portefeuille au marché actions restera à tout moment comprise entre - 25% et + 25% avec un objectif d'exposition moyenne de 0 %. Cette stratégie systématique vise à identifier des inefficiences de valorisation qui peuvent apparaître sur certaines sociétés cotées à l'occasion des mouvements de marché. Le modèle quantitatif propriétaire apprécie directement un ensemble de critères et informations disponibles sur les marchés (cours de bourse, volumes, indicateurs techniques, momentum acheteur/vendeur, multiples de valorisation...) pour réaliser une sélection précise plusieurs fois par mois sur un univers d'investissement européen.

La partie « longue » du portefeuille sera ainsi concentrée autour d'une sélection composée de 80 à 100 actions moyennes et grandes capitalisations européennes. Cette sélection de titres (compartiment « LONG ») est adossée à une stratégie de couverture (compartiment « SHORT ») qui permet d'atteindre une situation de « Market Neutral » et vise à générer une performance décorrélée de l'évolution des marchés financiers. La gestion de la couverture se fera notamment au travers le recours aux produits dérivés (instruments Futures sur indices, sur secteur et sur pays principalement).

Afin de permettre l'éligibilité du fonds au PEA, le fonds est investi à tout moment à hauteur de 75 % minimum en actions européennes. Il pourra être investi, dans la limite de 25%, en actions de pays hors Union Européenne. Les investissements seront essentiellement réalisés dans des actions de moyennes et grandes capitalisations (supérieures à 1 milliard de capitalisation boursière au moment de leur investissement)

sans pour autant s'interdire le recours à des capitalisations plus faibles (jusqu'à 10% de l'actif net).

Dans la limite de 25% de son actif, le fonds pourra être investi en titres de créance dont les émetteurs seront essentiellement de qualité "Investment Grade" (10% maximum sur des titres réputés "spéculatifs"). Ces émetteurs seront des émetteurs de la zone Europe (Union Européenne et Association Européenne de Libre Echange) avec un maximum de 10% hors Europe (pays de l'OCDE ou pays émergents) pour les titres obligataires uniquement.

Le fonds utilisera des instruments financiers à terme négociés sur les marchés règlementés européens, non règlementés et/ou de gré à gré.

Dans ce cadre, le fonds prendra des positions notamment en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de marché et éventuellement contre le risque de change ou d'exposer le portefeuille dans le respect de la stratégie d'investissement.

La limite d'exposition brute (somme des positions acheteuses et vendeuses) du fonds sera limitée à 300% de l'actif. L'exposition au risque de change pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Fiscalité : Eligible au PEA

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Impact des techniques telles que le recours aux produits dérivés :

L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation. L'utilisation des produits dérivés peut entraîner des risques de pertes spécifiques à ces stratégies .

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	0.75 %	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/12/2021 (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
-----------------------	---------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	0,00 %	Méthode : 15% TTC de la surperformance de l'OPC, nette de frais de gestion fixes, par rapport à la performance de son indicateur de référence (€STER capitalisé +1,60%) sous réserve que la performance de l'OPC soit positive et une fois les sous-performances des 5 dernières années toutes compensées. La commission de surperformance est cristallisée annuellement au 31 décembre.
----------------------------------	---------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées



Date de création de l'OPCVM : 2019

Date de création de la part : 15/03/2019

Devise de référence : EUR

Indicateur de référence : €STER CAPITALISE + 1,60%

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.

Echiquier Alpha Earnings - Part F